



CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal se réunira à la ***salle du conseil***, le :
Vendredi 20 mars 2026 à 20 h

A la Chapelle-Moulière, le 16 mars 2026
Le Maire, Pierrick GIRAUD

ORDRE DU JOUR :

- 1-Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- 2-Élection du maire
- 3-Détermination du nombre d'adjoints
- 4-Élection des adjoints
- 5-Lecture de la charte de l'élu local
- 6-Fixation des indemnités des élus
- 7-Délégation du conseil municipal au maire

QUESTIONS DIVERSES :